

**COMPTE-RENDU
RÉUNION RÉGIONALE
SUD-OUEST / CENTRE
29 MAI 2024**

PRÉSENTS :

STEF	P. DHUIT S. DEVAUX L. COURTIOL B. DELOCHE J. ZIMMERMANN O. BREMBILLA
SOFRILOG	V. FOUSSAT P. MAINTIER S. LE COCGUEN
STFV	JD. MAZAGOT
STG	S. CHENEVARIN
DENJEAN	S. BABY
LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID	Y. BELLOIR N. THIÉFINE V. LASSERRE

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1. ACCUEIL PAR LES DÉLÉGUÉS DE RÉGION

P. Dhuit et V. Foussat rappellent le calendrier annuel des réunions.

V. Lasserre rappelle le calendrier des réunions, le fait qu'elles se tiennent dans le strict respect des règles de la concurrence.

Elle évoque l'origine de la mise en place des réunions en région.

Les participants s'interrogent sur le caractère « tardif » de cette dernière réunion et se demandent s'il ne faudrait pas réfléchir avant fin mars et avril 2025. L'objectif serait de pouvoir être a minima 10 entreprises représentés lors de la réunion.

2. PRÉSENTATION DE N. THIÉFINE ET DE Y. BELLOIR

Y. Belloir et N. Thiefine sont présentés aux participants.

3. PRÉSENTATION LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID & Transfrigoroute France

Y. Belloir rappelle la structure interne de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID en présentant les instances nationales et régionales et les relations privilégiées qu'elle entretient avec Transfrigoroute France.

Il souligne par ailleurs la méthode de travail appliquée par Transfrigoroute France pour organiser ses travaux pour ses propres adhérents ou des transporteurs.

Il présente enfin les travaux récents de Transfrigoroute France qui ont permis de rédiger un bulletin de veille réglementaire et les outils digitaux permettant de comparer les développements technologiques en motorisation et production de froid, d'une part, et les outils de télématique, d'autre part.

4. TOUR DE TABLE CONJONCTUREL (*tous les participants*)

Y. Belloir invite les participants à évoquer leur conjoncture en rappelant la liberté de parole tout en respectant les règles de la concurrence.

- **Stef Transport Toulouse** – Entre 500 et 750 tonnes livrées par jour, 1700 poses dans la 1^{ère} couronne de Toulouse. Evoque les fortes difficultés d'accès au centre de Toulouse et les difficultés de recruter, en particulier les personnels de quai qui ne bénéficient pas de formation spécifique. Les recrutements de conducteurs sont plus faciles en 2024, les candidats étant plus nombreux sur le marché. Le sujet de la SST est très présent dans les préoccupations de l'entreprise qui doit rappeler sans cesse les règles de la sécurité. L'activité se porte bien.
- **Sofrilog – Villeneuve sur Lot** – L'activité de stockage de surgelés pour un client principal se porte relativement bien du fait de l'ouvertures de nouveaux magasins de cette enseigne bien qu'à nombre de magasins constant, l'activité serait en baisse. Les hausses des coûts (énergie, matières premières) impactent les activités des fabricants de produits surgelés ainsi que l'inflation qui pèse sur les consommations des particuliers. Cette baisse d'activité rend les recrutements plus aisés d'autant que le nombre de candidatures augmente, comme évoqué précédemment. Les réformes successives de l'assurance chômage peuvent, elles aussi, contribuer à la fluidification des recrutements. V. Foussat souligne par ailleurs la tendance des salariés à faire classer en AT la moindre blessure.

P. Dhuit souligne, malgré tout, la tendance à la baisse des taux de fréquence des accidents de travail, d'une part, et la contestation du classement en AT des situations qui se présentent à eux.

- **Sofrilog – Blanquefort.** 317 personnes intégrées sur le site ambient l'ont toute quitté sans même expliquer les raisons de leur départ. Les recrutements à Bordeaux sont très difficiles malgré le nombre important de fermetures d'entreprises. P. Maintier évoque notamment les recrutements massifs de certains gros industriels de l'aéronautique, à salaires très élevés et sans exigence de qualification, les formations étant proposées

sur place. Les métiers du froid ont du mal à faire concurrence compte tenu de leurs conditions de travail (horaires décalés, température ambiante, agressions verbales subies par les conducteurs). L'activité GMS est en fort recul, tant en logistique qu'en transport du fait de la baisse de la consommation, tant RHF que GMS au profit du snacking à cause de l'inflation.

- **Stef St Sever** – constate les mêmes difficultés avec un recul de l'activité GMS de l'ordre de 2 à 3% bien que l'activité industrielle soit soutenue. Les entrepôts sont pleins. La grippe aviaire semble passée. Les recrutements sont difficiles (50 à 60% des recrutés ne restent pas) en particulier auprès des femmes qui ne représentent encore que 10% de la population salariée, notamment à cause du phénomène froid.
- **Stef Brive** – la conjoncture en stockage de matières premières (fruits congelés à destination des fabricants de confiture) est en recul, les sites n'étant pas pleins, certains clients ayant intégré leur propre stockage, d'une part, et certains clients ayant également réduit leurs achats, leurs débouchés étant en recul. Les recrutements sont moins critiques, les besoins étant en recul du fait de la baisse de l'activité mais la reprise de la saison du canard en septembre va nécessiter de nouveaux recrutements qui vont être difficiles du fait de la concurrence d'autres acteurs.
- **STFV Bergerac et Villeneuve sur Lot** – stockage de matières premières (viandes) et de surgelés. Le site de Villeneuve est quasi saturé (95%) et le site de Bergerac a encore des places disponibles (75%) qui risquent de ne pas être remplies, les intempéries ayant pénalisé les récoltes de fraises et de petits pois. L'entreprise rejoint le réseau Mésotrans fin mai. Les recrutements sont difficiles du fait de la concurrence de gros acteurs locaux.
- **Sofrilog Transports Agen et Bruges** – évoque deux grosses problématiques : la gestion de palettes Europe et la recrudescence des arrêts de travail. Il souligne la problématique de la gestion des palettes et les moyens déployés pour pouvoir prendre en charge le problème. Concernant la problématique des AT, il déplore certains professionnels de santé trop complaisants mais remarque qu'il y a également beaucoup d'accidents consécutifs à l'opération attelage/dételage, soulignant qu'il y a eu une évolution technique sur les parois, diminuant les risques d'accidents.
- **STEF entrepôts Agen et Toulouse** – évoque des dynamiques différentes en fonction de l'entrepôt concerné. Agen est un entrepôt qui vit qui se remplit. Une activité sensiblement identique d'une année à l'autre. Avec une contraction des volumes sur les derniers 24 mois. Il y a eu un petit retournement où ils font plus attention et sont amenés à diversifier les activités qui se maintiennent malgré tout. Pour l'entrepôt de Toulouse, c'est différent suite à un incendie en 2022. Les travaux de réhabilitation ont débuté cette année. C'est également un entrepôt dont le client principal est le groupe Casino. Il y a une nécessité de réadaptation du fonds de commerce. Le contexte n'est pas facile. Un site qui fait 11-12 000 palettes. A moitié rempli. Zone un peu complexe sur le secteur Toulouse fortement impacté par la situation des supermarchés Casino. Là aussi, une forte problématique de féminisation des équipes. Il n'y a pas de femmes dans les équipes de direction et c'est un sujet. Sur 50 personnes recrutées en intérim récemment, on a rentré seulement 5 femmes.

Julien Zimmerman remarque que les métiers de la logistique deviennent de plus en plus accessibles physiquement et souligne que dans l'inconscient collectif ce sont des « métiers d'hommes ». Il fait part de voir ces sujets portés par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID.

- **Denjean Transports** – Le niveau d'activité reste soutenu malgré la recrudescence des appels d'offres de clients qui instaurent des règles en cas de litige beaucoup plus sévères. Les recrutements sont relativement faciles. L'échange palettes pèse lourd dans les comptes malgré la mise à disposition à temps plein pour gérer les emballages.
- **Stef Transports Tarbes**. Dans un bassin d'emploi et de production pauvres, l'activité est très cyclique, le manque de neige dans les stations de ski ayant réduit à 3 semaines l'activité qui dure habituellement 2 mois. La reconstitution du cheptel de canard permet une production forte qui peine à être absorbée par le marché qui se détourne des produits carnés de manière générale et du canard en particulier, s'étant habitué à ne plus trouver de canard dans les étals. Certains clients ont des difficultés financières et se séparent de leur personnel qui se rend disponible pour les métiers du transport et de la logistique. Ces candidats requièrent des formations adaptées mais se montrent reconnaissants en cas d'embauche. Souligne l'absence d'AT pendant 3 ans sur son site. B. Deloche doute de la reprise de l'activité en 2025.
- **STG Région Sud-Ouest** – 4 sites logistiques et 2 sites transport dans la région. L'activité logistique se porte assez bien mais le transport est plus difficile. Cela dépend des sites et des zones d'activité. Les recrutements sont difficiles, en particulier aux alentours de Bordeaux. A noter cependant de gros efforts dans la région au niveau des formations Qualité et santé. La reprise de Casino par Auchan désorganise l'activité.
- **Stef** – P. Dhuit synthétise les propos en confirmant la reprise de l'activité de la filière canard avec des tarifs de production et donc de vente, en recul progressif. La filière du saumon et de truite fumée subit une baisse de volume liée à la forte hausse des prix. La filière fruits et légumes est également en recul, les producteurs réduisant leur production. L'activité GMS est désorganisée du fait de la reprise de Casino par Carrefour et Auchan et va libérer de nombreuses places palettes. Il confirme l'essor du snacking et souligne le fort développement de certaines chaînes de fast food au détriment d'autres. La filière TSA (chocolat) est en baisse également, du fait de l'augmentation du prix de la matière première. La filière de semences céréalières sollicite de plus en plus de stockage TSA (12-16°C).
Le groupe est très engagé en SST et a réussi à faire baisser son taux de fréquence (TF2 – AT avec et sans arrêt).

5. SUJETS D'ACTUALITÉ

a. Impacts des blocages des agriculteurs

Y. Belloir rappelle les sondages qui ont été adressés aux adhérents pour les interroger sur l'impact financier et organisationnel engendré par les blocages des agriculteurs. Ces sondages ont permis d'identifier un impact supérieur à 1M€.

Pendant la crise, LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID a écrit aux préfets pour leur demander qu'un accès prioritaire soit réservé aux transports frigorifiques.

Elle a également écrit à la fois aux fédérations d'agriculteurs et au ministre des transports pour les sensibiliser à ces impacts et les interpeller sur le dommage collatéral subi par la profession.

Les participants confirment les surcoûts d'exploitation, voire des coûts financiers liés à de la perte marchandises. Certains évoquent l'accompagnement de certains clients pendant la période difficile.

Ces incidents démontrent la fragilité et la résilience de la profession qui peine à être reconnue.

b. Accueil des conducteurs sur les plateformes logistiques

Y. Belloir évoque les travaux déployés par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID et le Club Demeter pour améliorer les conditions d'accueil des conducteurs sur les plateformes, ces conditions d'accueil pouvant être un véritable écueil à l'attractivité du métier de conducteur.

P. Maintier et S. Baby soulignent que les moins bonnes conditions d'accueil sont souvent constatées sur les petites plateformes de livraison en centre-ville.

B. Deloche évoque par ailleurs la méconnaissance des pouvoirs publics sur les volumes concernés en livraison de proximité dans le cadre des travaux Interlud et l'agressivité des points de destination à l'égard des conducteurs.

c. Dispositif anti-départs inopinés de camions

V. Lasserre et Y. Belloir présentent la solution ADI, dispositif automatique anti-départ inopiné, développée par Transfrigoroute France pour lutter contre les départs inopinés de camions.

Une vidéo est présentée aux participants explicitant le système de communication entre le quai et la porte du camion. V. Lasserre souligne le fait qu'il s'agit d'une solution universelle résultant d'une collaboration entre tous les fabricants.

d. Fiches bonnes pratiques logistique

Y. Belloir présente l'objectif des groupes de travail sur les fiches « O'Froid » : la mise en commun de bonnes pratiques et le partage de l'intelligence collective face à des problématiques logistiques spécifiques.

Il procède à la présentation des fiches Ô Froid disponibles et en cours de finalisation.

- **Ôfroid SST.** P. Maintier évoque un cas de gelure au pied qui s'est déclenché malgré le port de bottes neuves. P. Dhuit évoque l'occurrence de gelures surtout au sein de populations subsahariennes et le partenariat noué entre Stef et IFREMMONT pour

former les encadrants et mettre en place une hotline de diagnostic avec des médecins et une procédure à mettre en place en cas de gelure.

e. GNR

V. Lasserre revient sur l'évolution des taux réduits sur le GNR qui s'appliquent bien aux camions et aux groupes froid.

Elle rappelle aux participants qu'elle a rédigé une note technique sur le GNR avec les informations pouvant accompagner les transporteurs dans leur sensibilisation à ce qui est inscrit dans la loi depuis le 1^{er} janvier 2023. Les transporteurs ont obligation de l'appliquer et leur client a obligation de l'accepter.

f. Palettes

V. Lasserre présente les travaux menés sur la problématique des palettes.

Présentation du schéma vers le nouveau Ministre des Transports, Patrice Vergriete – (Maire de Dunkerque).

Elle rappelle l'importance de la problématique de la responsabilité de la gestion de la palette pour les transporteurs qui subissent, malgré eux, une charge économique, écologique et sociale avec ce sujet.

V. Lasserre conclut sa présentation en expliquant que les syndicats espagnols souhaitent transposer leur législation nationale sur l'interdiction du chargement / déchargement des palettes par les conducteurs à l'ensemble des pays européens. Ce qui pourrait de facto résoudre la problématique de la gestion palette, sortant mécaniquement le transporteur de l'équation.

g. FGaz

V. Lasserre fait un point sur la réglementation F-Gaz.

Le nouveau règlement 2024/873 a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Il s'agit de la limitation progressive de la mise sur le marché des HFC dite « Phase Down ».

Pour se rendre compte de l'effet des fluides frigorigènes sur l'environnement, ils ont été classifiés selon leur GWP (Global Warming Potentiel), en français : PRG (Potentiel de Réchauffement Global). L'objectif final étant de réduire la mise sur le marché des fluides HFC à fort PRG.

Il renforce les restrictions de mises sur le marché avec de nouvelles échéances :

- 2025 – pour les équipements neufs utilisant des fluides GWP>2500
- 2030 – pour les équipements neufs utilisant des fluides GWP>150

Il accélère également le calendrier des quotas de production des gaz à effet de serre :

- 2025 - 2028 : 60% de la production annuelle moyenne 2011-2013
- 2029 - 2033 : 30% de la production annuelle moyenne 2011-2013
- 2034 - 2035 : 20% de la production annuelle moyenne 2011-2013
- au-delà de 2036 - 15% de la production annuelle moyenne 2011-2013

Les enjeux pour nos professions sont doubles :

- les technologies alternatives à la compression de gaz pour la production du froid embarqué ne sont pas matures
- la disponibilité des fluides pour l'entretien et la maintenance des équipements va être de plus en plus tendue et leur prix va fortement augmenter.

h. Rendez-Vous 2024 à Toulouse

Y. Belloir et V. Lasserre rappellent l'ouverture des dossiers d'inscriptions aux participants. Les bulletins ont été envoyés aux dirigeants.

V. Lasserre explique que cette année a été diffusé aux dirigeants des sociétés adhérentes un dossier d'inscription spécifique pour les non-adhérents. Elle encourage les participants à les relayer auprès des entreprises locales pour les convier à se joindre aux adhérents de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID.

Cela peut être l'occasion d'accueillir des acteurs du froid ignorant l'existence de l'organisation.

6. RÉUNION 2025

V. Lasserre explique qu'il faudra attendre la réunion réunissant les délégués de région, organisée début septembre, pour définir la date et le lieu de réunion pour 2025 et pour finaliser un choix de thématique pour le moment d'échanges de l'après-midi.

P. Dhuit remercie V. Lasserre pour les années consacrées à la profession et lui souhaite de belles années à venir.

Il salue la qualité des échanges lors de la réunion et constate que la situation est similaire dans toutes les entreprises.

13 h - Déjeuner

14 heures – Table ronde sur la santé et la sécurité au travail

Avec Pierre Lambert – Carsat Aquitaine

Toutes les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, dans les bureaux ou à l'extérieur, se tiennent dans le cadre du strict respect des règles de la concurrence.

Ainsi, elles ne font aucun cas l'objet

- d'entente ou d'accord sur des prix ou des pratiques commerciales qui limiteraient l'accès du marché à d'autres acteurs
- de répartition du marché entre les participants aux réunions
- de toute discussion qui viendrait enfreindre les règles fixées par le livre IV du code du commerce, ou les articles 101 et 102 du traité du fonctionnement de l'Union européenne.

Les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID font l'objet d'un ordre du jour, d'une feuille de présence qui est émargée par tous les participants et d'un compte rendu écrit.

La signature de la feuille de présence vaut acceptation des règles ci-dessus.

Les organisateurs de réunions LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID qui se tiendraient en dehors de la présence d'un représentant de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID sont invités à respecter ces procédures et sont responsables de propos qui pourraient être tenus contrairement aux règles ci-dessus.

Tout participant à une réunion qui enfreindrait les règles ci-dessus sera invité à quitter immédiatement les locaux ou la réunion.